

REGION DE Louga
Département de Linguère
Commune ou Arrondissement de Dodji
Communauté Urbaine de Marabout
Registre N° 09
Année 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE L'ETAT CIVIL

Article 66, 130 et 147 du Code de la Famille

MARIAGE

L'an Deux mille dix neuf et le dix neuf
du mois de Avril
devant nous Yakobow officier d'Etat Civil Marabout
avons Contracté mariage contracté le 15-02-2019 à Quarkhokh
EPOUX (prénoms et nom) Moumar Assouf
né le 10-02-1989 à Quarkhokh
domicilié à Quarkhokh Profession enseignant
fils de Badou et de Diame Dieng
EPOUSE (prénoms et nom) Boury Thiém
née le 05-06-1998 à Linguère
domiciliée à Quarkhokh Profession élève
fille de Yati et de Awa Mbaye
L'Epoux déclare opter pour la polygamie
en présence des témoins

- 1) Moumar Thiém
- 2) 17/14 1982 00120
- 3)
- 4) NIANKO BA
- 5) 1700 1979 00101

Le 04 JUL. 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'Officier d'Etat Civil



COM. de Quarkhokh
Vignette Etat Civil
500Fr

NDIAGA TOP

REGION DE DAKAR

DEPARTEMENT DE PIKINE

COMMUNE DE THIAROYE SUR MER

CENTRE PRINCIPALE D'ETAT CIVIL

DETHIAROYE SUR MER

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

GENTRE DE (1)

Principal

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCES

AN 2022

Pour l'année deux mille (2) Deux mille vingt deux
(en lettres)

N° dans le Registre : Six cent cinquante cinq
(en lettres)

655
(N° dans le registre en chiffres)

Le vingt trois Avril Deux mille : vingt deux

à 16 heures, 35 minutes est né (e) à Thiaryoye sur mer

Un enfant de sexe féminin [M] OU [F] LIEU DE NAISSANCE (4)

AMY DIOUF
PRENOMS NOM DE FAMILLE (4)

MOMAR
DE PRENOMS DU PERE (4)

BOURY THIAM
DE PRENOMS DE LA MERE NOM DE FAMILLE DE LA MERE (4)

pays de naissance pour les naissances à l'étranger
(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de Paix le [] sous le numéro [] Inscrit le [] sur le registre des Actes de naissance de l'année []

COMMUNE DE THIAROYE SUR MER ETAT - CIVIL 200 Frs

AN 20 []

(N° DANS LE REGISTRE EN CHIFFRE)

AN 20 []

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE THIAROYE SUR MER POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A, THIAROYE SUR MER Le 11 Septembre 2022

(1) (2) (3) Notes des inscriptions marginales en verso

Moustapha DEME
Officier d'Etat Civil
Principal
de Thiaryoye Sur Mer

RESERVE 3 0

DEP CL CSC DN

Bulletin de salaire



Etablissement		MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé		746659A - DIOUF - MOMAR				
Etat civil		MARIE(E)		Période		Octobre 2022		Type de paie	O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt)		1	1	Emploi		746659A				
Nb parts minimum fiscal / Nb parts impôt		2	2,5	Corps	Indice	INSTITUTEURS		1298	/	
Total enfants prestation familiale / Total enfants		1	1	Classe	Echelon	2CL		01		
Jours base / Nombre de jours de présence		30	30	Statut	Hierarchie	1 Statut 01		B3		
Mode de paiement		DOMICILIATION BANCAIRE		Service		IEF LINGUERE				
Banque		CBAO-GROUPE ATTIJARIWAFFA BANK		Agence	Compte	CBAO LOUGA		03518582100172		
Code	Rubrique			Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue	
110	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE				MONTANT			73 268		
141	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE				MONTANT			14 854		
145	INDEMNITE ENSEIGNEMENT				MONTANT			36 634		
1451	AUGMENT INDEMNITE ENSEIGNEMENT 01-05-2022				MONTANT			7 327		
151	INDEMNITE DE RESIDENCE				MONTANT			10 258		
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01				MONTANT			3 616		
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01				MONTANT			10 000		
192	AUGMENTATION 04-94 01				MONTANT			10 000		
194	AUGMENTATION 01-2000				MONTANT			6 284		
195	AUGMENTATION 01-2002				MONTANT			10 000		
285	PRIME SCOLAIRE 01				MONTANT			20 000		
2851	AUGMENTATION PRIME SCOLAIRE 01-05-2022				MONTANT			20 000		
3300	INDEMNITE SPECIALE COMPLEMENTAIRE MAI 2022				MONTANT			43 471		
374	INDEMNITE REPR LOGEMENT 01-05-2022				MONTANT			100 000		
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89				MONTANT			3 000		
496	AUGMENTATION SALAIRE 07-83 01				MONTANT			2 000		
501	ALLOCATION SALAIRE LINIQUE 01				MONTANT			400		
511	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				MONTANT			100		
601	RETENUE FNR 12%				MONTANT				22 834	